



# COMMUNE DE BIGUGLIA

## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 11 MARS 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRÉSENTS	VOTANTS
29	16	19

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars à 18 heures 00, le Conseil municipal de la Commune de Biguglia, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GIABICONI, Maire de la commune de BIGUGLIA.

**Date de la convocation** : 1<sup>er</sup> mars 2024

**Le quorum étant atteint, Patricia BENIGNI est désignée en qualité de secrétaire de séance.**

**Présents** : Jean-Charles GIABICONI - Noël TOMASI - Muriel BELTRAN - Frédéric RAO - Patrick GIGON - Marjorie PINDUCCI - François LEONELLI - Marilyn MASSONI - Thérèse MACRI - Patricia BENIGNI - Mustapha RACHID - Paul POLI - Pascale GIORDANO - Jérôme CAPPELLARO - Antoine DEGERINE - Claudia TORRE.

**Absents excusés** : Maria GAROBY (a donné procuration à Marilyn MASSONI) - Patrick EIDEL-GIUDICELLI (a donné procuration à Mustapha RACHID) - Jessica LOPES-BARROSO (a donné procuration à Pascale GIORDANO).

**Absents** : Jean-Pierre VALDRIGHI - Marie-Noëlle SAROCCHI - Jacqueline RISTICONI - Laetitia OLIVESI - François-Marie LUCCHETTI - Dominique BENIGNI - Christelle CRUCIANI - Ariane ALBERGHI - François GRISANTI - Anthony GANDOLFI.

**Délibération : N°27-11-03-24**

**Objet : Plan de financement pour l'achat d'illuminations de Noël – exercice 2023.**

Le Maire soumet au Conseil municipal le rapport suivant.

Soucieuse de diminuer ses dépenses de fonctionnement, la Ville a fait le choix d'acquérir les illuminations de Noël sur plusieurs années afin d'optimiser cette dépense, plutôt que d'avoir recours aux traditionnels contrats de location triennale.

Ces acquisitions étant imputées en section d'investissement, elles permettent à la Ville de diminuer ses dépenses de fonctionnement, récupérer le FCTVA sur ces achats et constituer des provisions de remplacement par le mécanisme de l'amortissement de ces immobilisations.

Pour les acquisitions de l'exercice 2023, la Ville a déposé le 20 octobre 2023 une demande de financement au titre de la dotation quinquennale de la Collectivité de Corse, à hauteur de 50% du montant d'achat des illuminations de Noël.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20240314-27-11-03-24-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024

Dépense subventionnable hors taxes	Recettes
Acquisitions illuminations de Noël : 149.359,14 €	Dotation quinquennale CDC : 50% = 74.679,57 €
	Fonds Propres de la Ville : 50 % = 74.679,57 €
<b>TOTAL = 149.359,14 €</b>	<b>TOTAL = 149.359,14 €</b>

VU le Code Général des Collectivités Locales,

Le Conseil municipal ouï l'exposé de monsieur le Maire et après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

**ARTICLE PREMIER** : d'approuver le plan de financement suivant :

Dépense subventionnable hors taxes	Recettes
Acquisitions illuminations de Noël : 149.359,14 €	Dotation quinquennale CDC : 50% = 74.679,57 €
	Fonds Propres de la Ville : 50 % = 74.679,57 €
<b>TOTAL = 149.359,14 €</b>	<b>TOTAL = 149.359,14 €</b>

**ARTICLE 2** : de solliciter une subvention au titre de la dotation quinquennale pour les acquisitions d'illuminations de Noël 2023 à hauteur de 50% de la somme de 149.359,14 € hors taxes, soit 74.679,57 €.

**ARTICLE 3** : d'autoriser monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles à la sollicitation de cette subvention.

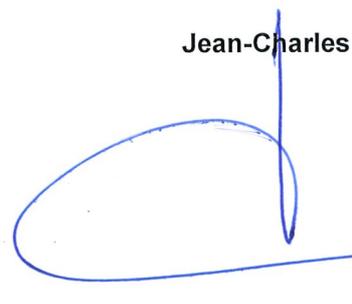
**DIT** que la présente délibération fera l'objet d'une publication au registre des délibérations de la Commune et d'un affichage sur le site internet de la Ville (Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021).

**VOTE A L'UNANIMITÉ.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Charles GIABICONI




Accusé de réception en préfecture  
02B-212000376-20240314-27-11-03-24-DE  
Date de télétransmission : 14/03/2024  
Date de réception préfecture : 14/03/2024